

Vendredi 7 juin 2013

Option 1**COLLOQUE « RETOUR D'EXPÉRIENCES SUR LA MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES DE MESURES »**

Dans le cadre d'un protocole inter-associatif signé en 2010 entre l'ASTEE, l'Académie de l'Eau, la SHF, l'AFEID, la Direction de l'Eau et de la Biodiversité du Ministère en charge de l'écologie et l'ONEMA, les pouvoirs publics ont confié à ces quatre associations de professionnels de l'eau cinq axes de travail concernant la gestion intégrée de l'eau et des territoires.



Parmi eux, l'axe de travail « Retour d'expériences sur la mise en œuvre des programmes de mesures » est piloté par l'ASTEE et co-piloté par l'Académie de l'Eau. Celui-ci vise à mieux cerner la perception des enjeux de la déclinaison de la Directive européenne Cadre sur l'Eau (DCE) à l'échelon local, à dégager des enseignements qualitatifs du terrain et à émettre des recommandations notamment aux Ministère et Agences de l'eau pour les étapes suivantes de mise en œuvre de la DCE, en complément du rapportage mené par ailleurs par le Ministère.

Pour mener à bien cette mission, le groupe de travail interassociatif a réalisé 11 études de terrain réparties dans les 6 districts hydrographiques français :

- L'Yerres et l'Armançon (bassin Seine-Normandie) ;
- L'Ardèche et la Bourbre (bassin Rhône-Méditerranée et Corse) ;
- La Dordogne amont et l'estuaire de la Gironde (bassin Adour-Garonne) ;
- L'Ill et nappe Rhin (bassin Rhin-Meuse) ;
- L'Escaut et l'Audomarois (bassin Artois-Picardie) ;
- La Sèvre nantaise et la baie de Saint Brieuc (bassin Loire-Bretagne).

Ces études, ont permis de rencontrer un échantillon représentatif d'acteurs impliqués dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques de l'eau au niveau local (collectivités territoriales, usagers de l'eau et des milieux aquatiques, secteur associatif, acteurs économiques, services de l'Etat, etc.), et de recueillir leur témoignage pour en extraire des axes de réflexion et recommandations.

9h45 Accueil café**10h00 Ouverture du colloque**

- Pierre-Alain ROCHE, Président de l'ASTEE
- Jean-Pierre CHAVASSIEUX, Président de l'Institution Interdépartementale du Bassin de la Sèvre Nantaise

10h15 Présentation de l'étude interassociative (contexte, objectifs, enseignements et recommandations)

- Marc FORÊT, ASTEE, animateur du groupe de travail
- Evelyne LYONS, Académie de l'Eau
- Solène LE FUR, ASTEE

11h00 Présentation du cas de la Dordogne amont

- Bernard BARRAQUÉ, ASTEE, Académie de l'eau

11h15 Présentation du cas de l'Ardèche

- Amélie BOISSONNET, chargée d'enquête

11h30 Débats**12h00 Cocktail déjeunatoire****13h30 Le Programme d'Action Opérationnel Territorialisé (PAOT) : outil de déclinaison départemental du programme de mesures**

- Marie-Andrée GORAGUER, MISEN Loire-Atlantique

13h45 TABLE RONDE : Quel est le rôle des SAGE dans la mise en œuvre des programmes de mesures ? Et quelle concertation ?

Présidence : Marc FORÊT, ASTEE, animateur du groupe de travail

Les Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE), qui concernent des sous-bassins, sont des outils qui déclinent localement les grandes orientations du SDAGE. Ils sont portés par les acteurs locaux au travers d'une instance de concertation : la Commission Locale de l'Eau (CLE).

Les 11 territoires étudiés ont présenté des cas très différents d'organisation pour l'élaboration des SAGE, pourtant tous reconnus comme forces motrices pour le dialogue interacteurs et pour l'application de la DCE. Quels périmètres d'action et quelle gouvernance locale pour l'élaboration des SAGE ? De quels soutiens les acteurs locaux ont-ils besoin pour assurer leur rôle dans l'atteinte du bon état écologique des masses d'eau ?

- Président de la CLE Bourbre*
- Président de la CLE Sèvre Nantaise*

- Animateur de SAGE*
- Jean-Pierre ARRONDEAU, Directeur adjoint de l'EPTB de la Vilaine

14h45 TABLE RONDE : Révision des SDAGE et programmes de mesures, quelles perspectives ?

Présidence : Jean-Louis RIVOAL, Président de la section Ouest-Pays de Loire de l'ASTEE

L'objectif de l'étude interassociative est d'apporter, à partir de retours d'expérience, des recommandations qualitatives pour la réécriture des SDAGE et programmes de mesures avant d'engager le second cycle de mise en œuvre (2015-2021). Quelles évolutions ont été dégagées à l'approche de ce nouveau cycle et quels changements vont-elles engendrer ?

- Cédric DERANSART, Chargé de projets à la délégation Planification & Programmation de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie
- Johanna SANCHEZ, DEB*
- DIR-ONEMA
- DREAL

15h45 Conclusion du colloque

- Philippe DUPONT, Président de la Commission Ressources en eau et milieux aquatiques de l'ASTEE

16h00 Clôture du colloque et du congrès

- Noël MATHIEU, Directeur de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne

16h15 Fin



VISITES

Option 2

8h30 Visite - La Roche Bernard



- Institution d'Aménagement de la Vilaine : usine d'eau potable et barrage d'Arzal
- Retour à la Cité des congrès à 13h30

Option 3

8h30 Visite - Rennes

- Unité de traitement des boues de la station d'épuration par OVH
- Retour à la Cité des congrès à 13h30
- Possibilité de repartir en TGV de Rennes (13h00)



Option 4

9h00 Visite - Estuaire de la Loire

- Descente de la Loire en bateau avec les commentaires du GITP estuaire sur le fonctionnement passé, actuel et futur de l'estuaire en amont et en aval de Nantes et des projets envisagés.
- Déjeuner à Saint-Nazaire sur le bateau
- Remontée en car pour visiter la nouvelle station d'épuration de Saint-Nazaire Ouest
- Retour à Nantes vers 17h00



Le nombre de places pour chacune de ces visites est limité.

Pour les accompagnants de nos congressistes, l'ASTEE vous offre sur inscription une visite de la ville de Nantes.